

MAIRIE de
PARON
89100



NOM DE L'ENFANT

Prénom de l'enfant



Dossier d'inscription unique valable pour l'année 2017 – 2018

Ce dossier vous permet d'inscrire votre enfant pour :

- ◆ La garderie périscolaire
- ◆ La cantine
- ◆ Le transport
- ◆ Accueil de loisirs Paron'Eveil (le mercredi après-midi)
- ◆ Les TAP (Temps Activités Périscolaires)

Il est à retourner dûment complété et obligatoirement accompagné des pièces suivantes :

- La fiche sanitaire
- La photocopie du carnet de vaccination
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- En cas de divorce ou de séparation, l'extrait de jugement indiquant les modalités de garde de l'enfant
- L'attestation d'assurance 2017/2018 EST OBLIGATOIRE à fournir dès que vous serez en sa possession



L'enfant sera refusé aux services périscolaires si l'attestation n'est pas transmise à la rentrée

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ

NOM de l'enfant Prénom.....

Date de naissance Lieu de naissance

École 2017/2018 : Calmette Pierre Curie Paul Bert CLASSE PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2

École et classe année 2016 / 2017

Avez vous déménagé en 2016 / 2017 OUI NON

Responsables légaux	PARENT 1	PARENT 2
Nom Prénom		
Adresse		
Code Postal / Commune		
Téléphone		
Portable		
Adresse E .mail	@	@
Profession		

Famille d'accueil le cas échéant

Nom		Prénom	
Adresse			
Code Postal / Commune			
Adresse E .mail	@		
Téléphone fixe		Portable	

N° d'allocataire (obligatoire)	<input type="checkbox"/> CAF	<input type="checkbox"/> MSA	<input type="checkbox"/> autre
Nom de l'allocataire	Quotient familial	€

Personnes MAJEURES autorisées à prendre en charge l'enfant

Nom Prénom	1 ^{er} :	2 ^{ème} :
Téléphone		
Portable		
Adresse		
Code Postal / Commune		
Lien avec l'enfant		
Nom Prénom	3 ^{ème} :	4 ^{ème} :
Téléphone		
Portable		
Adresse		
Code Postal / Commune		
Lien avec l'enfant		

NOM de l'enfant Prénom.....

École 2017/2018 : Calmette Pierre Curie Paul Bert CLASSE PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) OUI NON

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

MATIN Lundi mardi mercredi jeudi vendredi occasionnellement NON
SOIR Lundi mardi **pas de mercredi** jeudi vendredi occasionnellement NON

CANTINE

Lundi mardi jeudi vendredi occasionnellement NON

ACCUEIL DE LOISIRS PARON'VEIL DU MERCREDI APRÈS-MIDI

Tous les mercredis Occasionnellement Avec repas Sans repas NON

RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS

Si votre enfant nécessite un régime alimentaire particulier pour une raison médicale PAI OUI NON
Si votre enfant ne mange pas de porc vous devez le signaler lors de l'inscription OUI (un plat de remplacement sera servi) .

Seules les absences pour raisons médicales ou cas de force majeure (décès survenu dans la famille, accident, absence de l'enseignant) ouvriront droit à la non-facturation des prestations sous réserve de fournir un justificatif. Cf. article 4 du règlement de fonctionnement.

TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

OUI NON

Personnes majeures autorisées à prendre en charge l'enfant à compléter page 4.

Pour les enfants du CP au CM2 : autorisation de sortie des TAP à compléter OBLIGATOIREMENT page 4

TRANSPORT

OUI NON Circuit (voir fiche navette) A1 A2 M1 M2

Je soussigné (e)parent,tuteur (trice) , détenteur (trice) de l'autorité parentale et du droit de garde, autorise mon enfant NOM.....Prénom

A venir seul à l'arrêt de bus A rentrer seul au domicile depuis l'arrêt de bus

La commune de Paron décline toute responsabilité dès lors que les parents , tuteur (trice) , détenteur (trice) de l'autorité parentale autorisent leur enfant à venir seul ou rentrer seul .

Date/.../..... Signature :

NOM de l'enfant Prénom.....

École 2017/2018 : Calmette Pierre Curie Paul Bert CLASSE PS MS GS
 CP CE1 CE2 CM1 CM2

**Acceptation du règlement de fonctionnement des services périscolaires et extrascolaires
de la commune de PARON**

Je soussigné(e)

- ◆ certifie exacts les renseignements portés sur ce dossier d'inscription
- ◆ autorise les personnels d'encadrement à prendre toute mesure nécessaire en cas d'urgence médicale
- ◆ autorise mon enfant à participer aux activités proposées
- ◆ autorise mon enfant à être transporté lors des sorties
- ◆ autorise n'autorise pas mon enfant à être photographié ou filmé
- ◆ m'engage à prévenir lors de toute absence de mon enfant
- ◆ m'engage à ce que mon enfant respecte les règles de vie prévues par le règlement de fonctionnement.

Date/.../..... Signature :

AUTORISATION DE SORTIE DES TAP POUR LES ENFANTS DU CP au CM2 (à remplir obligatoirement)

Les maternelles ne sont pas autorisées à rentrer seules

Je soussigné(e)

autorise mon enfant à rentrer seul des TAP

n'autorise pas enfant à rentrer seul des TAP dans ce cas, remplir obligatoirement la rubrique :
« Personnes MAJEURES autorisées à prendre en charge l'enfant » page 2.

Date/.../..... Signature :